

Résumé des caractéristiques du produit pour une famille de produits biocides

Nom: CHIMIGET_CYPER

Type(s) de produit: TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

Numéro de l'autorisation: FR-2023-0068

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: FR-0025027-0000

Table des matières

Partie 1. - Premier niveau d'information	1
1. Informations administratives	1
2. Composition et formulation de la famille de produits	2
Partie 2. - Deuxième niveau d'information - méta-RCP	3
1. Informations administratives sur le méta-RCP - Meta SPC1_AE WH	3
2. Composition du méta-RCP	3
3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP	4
4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP	4
5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP	6
6. Autres informations	7
7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP	7
1. Informations administratives sur le méta-RCP - Meta SPC2_AE FC	9
2. Composition du méta-RCP	10
3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP	10
4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP	11
5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP	12
6. Autres informations	14
7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP	14
1. Informations administratives sur le méta-RCP - Meta SPC3_OS	17
2. Composition du méta-RCP	17
3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP	18
4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP	19
5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP	20
6. Autres informations	21
7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP	22
1. Informations administratives sur le méta-RCP - -	24
2. Composition du méta-RCP	25
3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP	25

4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP	25
5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP	27
6. Autres informations	28
7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP	28
1. Informations administratives sur le méta-RCP - Meta SPC5_EC	29
2. Composition du méta-RCP	29
3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP	30
4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP	30
5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP	34
6. Autres informations	35
7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP	35
1. Informations administratives sur le méta-RCP - Meta SPC6	36
2. Composition du méta-RCP	37
3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP	37
4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP	38
5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP	41
6. Autres informations	42
7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP	42
1. Informations administratives sur le méta-RCP - Meta SPC7	44
2. Composition du méta-RCP	44
3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP	45
4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP	45
5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP	49
6. Autres informations	50
7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP	50

Partie 1. - Premier niveau d'information

1. Informations administratives

1.1. Nom

CHIMIGET_CYPER

1.2. Type(s) de produit

TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

1.3. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	CHIMIGET
	Adresse	Lien-Dit Sibilot CD 6 13480 CABRIES France
Numéro de l'autorisation	FR-2023-0068	
Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3	FR-0025027-0000	
Date de l'autorisation	06/12/2023	
Date d'expiration de l'autorisation	05/12/2033	

1.4. Fabricant(s) des produits biocides

Nom du fabricant	BFC
Adresse du fabricant	11, rue de l'Huisne 61110 Rémalard-en-Perche France
Emplacement des sites de fabrication	11, rue de l'Huisne 61110 Rémalard-en-Perche France

Nom du fabricant	IGET CHIMIE
Adresse du fabricant	Lieu-dit Sibilot - CD6 13480 Cabriès France
Emplacement des sites de fabrication	Lieu-dit Sibilot - CD6 13480 Cabriès France

1.5. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	1283 - (RS)- α -cyano-3phénoxybenzyl-(1RS)-cis,trans-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate (cyperméthrine)
Nom du fabricant	Tagros Chemicals India Private Limited
Adresse du fabricant	Jhaver Centre, Raja Annamalai Building IVth Floor, 72 Marshall Road, Egmore 6000 008 Chennai Inde
Emplacement des sites de fabrication	A-4/1&2, Sipcot Industrial Complex, Pachayankuppam, Cuddalore 607 005 Tamilnadu Inde

2. Composition et formulation de la famille de produits

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition de la famille

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
(RS)- α -cyano-3phénoxybenzyl-(1RS)-cis,trans-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate (cyperméthrine)		Substance active	52315-07-8	257-842-9	0,22 - 10,87
Ethanol		Substance non active	64-17-5		0 - 29,78

2.2. Type(s) de formulation

AE- Générateur aérosol
AL - Liquide destiné à être utilisé sans dilution
SL - Concentré soluble

Partie 2. - Deuxième niveau d'information - méta-RCP

1. Informations administratives sur le méta-RCP

1.1. Identificateur du méta-RCP

Meta SPC1_AE WH

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

1-1

1.3 Type(s) de produit

TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

2. Composition du méta-RCP

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du méta-RCP

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
(RS)- α -cyano-3phénoxybenzyl-(1RS)-cis,trans-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate (cyperméthrine)		Substance active	52315-07-8	257-842-9	0,54 - 0,54
Ethanol		Substance non active	64-17-5		29,46 - 29,46

2.2. Type(s) de formulation du méta-RCP

Formulation(s)

AE- Générateur aérosol

3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP

Mention de danger

Aérosol extrêmement inflammable.
Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur
Provoque une sévère irritation des yeux.
Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
Tenir hors de portée des enfants.
Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.
Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.
Se laver les mains soigneusement après manipulation.
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
Éviter le rejet dans l'environnement.
Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.
Recueillir le produit répandu.
Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.
Stocker dans un endroit bien ventilé.
Éliminer le dans

4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Pulvérisation directe sur les guêpes et frelons – Extérieur – Non-professionn

Type de produit

TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	<p>Nom scientifique: Vespula spp. Nom commun: Guêpe Stade de développement: Adultes</p> <p>Nom scientifique: Vespa crabro Nom commun: Frelon européen Stade de développement: Adultes</p> <p>Nom scientifique: Vespa velutina Nom commun: Frelon asiatique Stade de développement: Adultes</p>
Domaine d'utilisation	<p>Extérieur</p> <p>-</p>
Méthode(s) d'application	<p>Méthode d'application: Pulvérisation Description détaillée: Pulvérisation directe sur les insectes.</p>
Taux et fréquences d'application	<p>Taux d'application: 17.5 g Dilution (%): - Nombre et fréquence des applications: 17,5 g de produit (=1 seconde de pulvérisation)</p>
Catégorie(s) d'utilisateurs	<p>Grand public (non professionnel)</p>
Dimensions et matériaux d'emballage	<p>Bidon d'aérosol en métal sans vernis interne avec type de valve FL de 500 à 750 mL.</p>

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

-

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

-

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP

5.1. Consignes d'utilisation

- Se conformer aux instructions utilisation.
- L'utilisateur doit être informé qu'un délai pouvant aller jusqu'à 1 heure peut être observé avant la mort.
- Informer le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité d'un traitement.

5.2. Mesures de gestion des risques

- Se laver les mains après utilisation.
- Ne pas pulvériser vers l'homme et les animaux non cibles.
- Ne pas appliquer sur sol nu.
- Ne pas appliquer le produit directement sur ou à proximité de denrées alimentaires, surfaces ou ustensiles qui pourraient être en contact avec les denrées ou les boissons destinées à la consommation (humaine ou animale) ou avec des animaux de rente.
- A cause de leur sensibilité particulière à la cyperméthrine (pyréthrinoïdes), le produit peut causer des réactions nocives sévères chez les chats.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer à l'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer de rincer pendant 5 minutes. Appeler un centre antipoison/un médecin.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Rincer la peau à l'eau. Si des symptômes apparaissent, appeler un

centre antipoison/un médecin.

- EN CAS D'INHALATION : Si des symptômes apparaissent, appeler un centre antipoison/un médecin.
- EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. Donner quelque chose à boire si la personne exposée est capable d'avaler. NE PAS faire vomir. Appeler un centre antipoison/un médecin.
- Les pyréthrinoides peuvent provoquer des paresthésies (brûlures et picotements de la peau sans irritation). Si les symptômes persistent : Consulter un médecin.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet dans un circuit de collecte approprié.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Conserver le récipient bien fermé dans un local sec et bien aéré.
- Récipient sous pression : Peut éclater s'il est chauffé. Ne pas percer ou brûler, même après utilisation. Protéger du soleil.
- Ne pas stocker à une température > 40°C.
- Tenir l'emballage à l'écart des sources de chaleur, des étincelles et des flammes nues.
- Durée de conservation : 24 mois.
- Tenir hors de portée des enfants et des animaux de compagnie.

6. Autres informations

Ce produit contient de la cyperméthrine, substance active dangereuse pour les abeilles.

7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP

7.1 Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel

Nom commercial		
	AE WH	Marché: FR
	PARASECT TORNADE C	Marché: FR
	IG AEROJET C	Marché: FR

VESPA TURBO	Marché: FR
CIT VESPA TURBO	Marché: FR
L'ELFE INSECTICIDE GUÊPES FRELONS	Marché: FR
INSECTICIDE ANTI GUÊPES-FRELONS	Marché: FR
BLASTOR INSECTICIDE GUÊPES & FRELONS	Marché: FR
F-A97 INS	Marché: FR
ALGI-INSECT	Marché: FR
ANTI GUEPES/FRELONS CY	Marché: FR
CONTROL AEROSOL CY	Marché: FR
ACTO / MORTIS GUÊPES - FRELONS	Marché: FR
SUBITO GUEPES ET FRELONS CHOC	Marché: FR
SUBITO AEROSOL ANTI GUEPES ET FRELONS	Marché: FR
SUBITO ANTI-GUEPES ET FRELONS LONGUE PORTEE	Marché: FR
SUBITO ANTI-GUEPES ET FRELONS JET 6 METRES	Marché: FR
123 MOUSTIQUES AEROSOL ANTI-GUEPES ET FRELONS	Marché: FR
1015VGB	Marché: FR

INSECTICHOC DP CYP	Marché: FR
INSECTI-SHOT CYP	Marché: FR
KAP4HOME TORNADE	Marché: FR
FR-0025027-0001 1-1	

Numéro de l'autorisation

(Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 - Autorisation nationale)

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
(RS)- α -cyano-3phénoxybenzyl-(1RS)-cis,trans-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate (cyperméthrine)		Substance active	52315-07-8	257-842-9	0,54
Ethanol		Substance non active	64-17-5		29,46

1. Informations administratives sur le méta-RCP

1.1. Identificateur du méta-RCP

Meta SPC2_AE FC

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

1-2

1.3 Type(s) de produit

2. Composition du méta-RCP

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du méta-RCP

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
(RS)- α -cyano-3phénoxybenzyl-(1RS)-cis,trans-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate (cyperméthrine)		Substance active	52315-07-8	257-842-9	0,54 - 0,87
Ethanol		Substance non active	64-17-5		29,13 - 29,46

2.2. Type(s) de formulation du méta-RCP

Formulation(s)

AE- Générateur aérosol

3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP

Mention de danger

Aérosol extrêmement inflammable.
 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur
 Provoque une sévère irritation des yeux.
 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
 Tenir hors de portée des enfants.
 Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.
 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.
 Se laver les mains soigneusement après manipulation.
 Éviter le rejet dans l'environnement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.

Recueillir le produit répandu.

Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.

Stocker dans un endroit bien ventilé.

Éliminer le dans

4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Pulvérisation directe sur les insectes – extérieur- non professionnels

Type de produit	TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Nom commun: Insectes volants Stade de développement: Adultes Nom scientifique: Nom commun: Insectes rampants Stade de développement: Adultes
Domaine d'utilisation	Extérieur -
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Pulvérisation Description détaillée: Pulvérisation directe sur les insectes.
Taux et fréquences d'application	Taux d'application: 2.5 g Dilution (%): - Nombre et fréquence des applications: 2,5 g de produit (=1 seconde de pulvérisation).
Catégorie(s) d'utilisateurs	Grand public (non professionnel)

Dimensions et matériaux d'emballage

Bidon d'aérosol en métal sans vernis interne avec type de valve VP 195 de 150 à 750 mL.

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

-

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

-

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP

5.1. Consignes d'utilisation

- Se conformer aux instructions utilisation.
- L'utilisateur doit être informé qu'un délai pouvant aller jusqu'à 1 heure peut être observé avant la mort.

- Informer le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité d'un traitement.

5.2. Mesures de gestion des risques

- Ne pas appliquer le produit directement sur ou à proximité de denrées alimentaires, surfaces ou ustensiles qui pourraient être en contact avec les denrées ou les boissons destinées à la consommation (humaine ou animale) ou avec des animaux de rente.
- Se laver les mains après utilisation.
- Ne pas appliquer sur sol nu.
- A cause de leur sensibilité particulière à la cyperméthrine (pyréthrinoides), le produit peut causer des réactions nocives sévères chez les chats.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer à l'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer de rincer pendant 5 minutes. Appeler un centre antipoison/un médecin.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Rincer la peau à l'eau. Si des symptômes apparaissent, appeler un centre antipoison/un médecin.
- EN CAS D'INHALATION : Si des symptômes apparaissent, appeler un centre antipoison/un médecin.
- EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. Donner quelque chose à boire si la personne exposée est capable d'avaler. NE PAS faire vomir. Appeler un centre antipoison/un médecin.
- Les pyréthrinoides peuvent provoquer des paresthésies (brûlures et picotements de la peau sans irritation). Si les symptômes persistent : Consulter un médecin.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (égoutiers, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet dans un circuit de collecte approprié.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Conserver le récipient bien fermé dans un local sec et bien aéré.
- Récipient sous pression : Peut éclater s'il est chauffé. Ne pas percer ou brûler, même après utilisation. Protéger du soleil.
- Ne pas stocker à une température > 40°C.
- Tenir l'emballage à l'écart des sources de chaleur, des étincelles et des flammes nues.
- Durée de conservation : 24 mois.
- Tenir hors de portée des enfants et des animaux de compagnie.

6. Autres informations

Ce produit contient de la cyperméthrine, substance dangereuse pour les abeilles.

7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP

7.1 Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel

Nom commercial

AE FC3	Marché: FR
PARASECT AC8	Marché: FR
ACTO / MORTIS VOLANTS RAMPANTS	Marché: FR
SUBITO SPECIAL INSECTES RESISTANTS	Marché: FR
SUBITO AEROSOL SPECIAL INSECTES RESISTANTS	Marché: FR
SUBITO AEROSOL ANTI CAFARDS	Marché: FR

1014C	Marché: FR
INSECTIHOOC A CYP	Marché: FR
NETINSECT CYP	Marché: FR
RAYO-INSECTE PLUS	Marché: FR
KAP4HOME AC8	Marché: FR
Numéro de l'autorisation	
FR-0025027-0003 1-2	

(Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 - Autorisation nationale)

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
(RS)- α -cyano-3phénoxybenzyl-(1RS)-cis,trans-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate (cyperméthrine)		Substance active	52315-07-8	257-842-9	0,87
Ethanol		Substance non active	64-17-5		29,13

Nom commercial

AE FC2	Marché: FR
PARASECT AC5	Marché: FR
L'ELFE INSECTICIDE SPECIAL RAMPANTS +	Marché: FR

L'ELFE INSECTICIDE SPECIAL VOLANTS - RAMPANTS +	Marché: FR
L'ELFE INSECTICIDE SPECIAL VOLANTS +	Marché: FR
BLASTOR INSECTICIDE SPECIAL RAMPANTS +	Marché: FR
BLASTOR INSECTICIDE VOLANTS - RAMPANTS +	Marché: FR
BLASTOR INSECTICIDE SPECIAL VOLANTS +	Marché: FR
INSECTICIDE ANTI-RAMPANTS +	Marché: FR
INSECTICIDE ANTI-VOLANTS +	Marché: FR
F-A87 INS	Marché: FR
ACTO / MORTIS RAMPANTS	Marché: FR
ACTO / MORTIS ARAIGNÉES	Marché: FR
ACTO / MORTIS FOURMIS	Marché: FR
ACTO / MORTIS MOUCHES	Marché: FR
SUBITO ANTI INSECTES VOLANTS	Marché: FR
SUBITO ANTI INSECTES RAMPANTS	Marché: FR
1014E	Marché: FR
KAP4HOME AC5	Marché: FR

Numéro de l'autorisation

(Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 -
Autorisation nationale)

FR-0025027-0002 1-2

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
(RS)- α -cyano-3phénoxybenzyl-(1RS)-cis,trans-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate (cyperméthrine)		Substance active	52315-07-8	257-842-9	0,54
Ethanol		Substance non active	64-17-5		29,46

1. Informations administratives sur le méta-RCP

1.1. Identificateur du méta-RCP

Meta SPC3_OS

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

1-3

1.3 Type(s) de produit

TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

2. Composition du méta-RCP

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du méta-RCP

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
(RS)- α -cyano-3phénoxybenzyl-(1RS)-cis,trans-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate (cyperméthrine)		Substance active	52315-07-8	257-842-9	0,54 - 0,87
Ethanol		Substance non active	64-17-5		19,13 - 19,46

2.2. Type(s) de formulation du méta-RCP

Formulation(s)

AE- Générateur aérosol

3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP

Mention de danger

Aérosol extrêmement inflammable.

Réceptacle sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur

Provoque une sévère irritation des yeux.

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

Tenir hors de portée des enfants.

Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

Se laver les mains soigneusement après manipulation.

Éviter le rejet dans l'environnement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.

Recueillir le produit répandu.

Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.

Stocker dans un endroit bien ventilé.

Éliminer le dans

4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Insectes rampants et insectes volants – Fumigation – Intérieur- non-professionnels

Type de produit	TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Utilisation dans les caves, sous-sols, vides sanitaires, garages, boxes, greniers, granges, hangars ou tout autre local qui n'est pas nettoyé à l'eau.
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Nom commun: Insectes volants Stade de développement: Adultes Nom scientifique: Nom commun: Insectes rampants Stade de développement: Adultes
Domaine d'utilisation	Intérieur -
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Fumigation Description détaillée: -
Taux et fréquences d'application	Taux d'application: 1 mL/m ³ Dilution (%): - Nombre et fréquence des applications: 1 mL par m ³ (par exemple, un aérosol de 50 mL dans une pièce de 50 m ³) Durée d'exposition : 4 heures.
Catégorie(s) d'utilisateurs	Grand public (non professionnel)
Dimensions et matériaux d'emballage	Bidon d'aérosol en métal sans vernis interne avec type de valve PV de 50 à 750 mL.

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

-

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

-

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP

5.1. Consignes d'utilisation

- Se conformer aux instructions utilisation.
- Traiter uniquement les surfaces infestées.
- Ne pas utiliser le produit en continu.
- Informer le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité d'un traitement.
- Ventiler la pièce après la ré-entrée.

5.2. Mesures de gestion des risques

5.2. Mesures de gestion des risques

- Ne pas appliquer le produit directement sur ou à proximité de denrées alimentaires, surfaces ou ustensiles qui pourraient être en contact avec les denrées ou les boissons destinées à la consommation (humaine ou animale) ou avec des animaux de rente.
- Ne pas utiliser dans des endroits où de la nourriture ou des aliments pour animaux sont conservés, préparés ou consommés.
- Se laver les mains après utilisation.
- Quitter la pièce immédiatement après le déclenchement de la pulvérisation.
- Ne pas ré-entrer dans la pièce avant un temps d'attente de 4h.
- Tenir les chats éloignés des surfaces traitées. A cause de leur sensibilité particulière à la cyperméthrine (pyréthrinoides), le produit peut causer des réactions nocives sévères chez les chats.
- Le produit doit être appliqué à une dose de 1 mL/m³.
- Le produit ne peut être appliqué que dans des zones non susceptibles d'être lavées et totalement à l'abri de l'eau (caves, sous-sols, vides sanitaires, garages, greniers, granges, remises).
- Ne pas utiliser lorsque le produit biocide est susceptible d'être évacué vers une station de traitement des eaux usées et/ou les eaux de surface.
- Nettoyer les zones traitées uniquement à sec (balai/aspirateur) et éliminer les résidus dans un circuit de collecte approprié afin d'éviter tout rejets vers l'environnement.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer à l'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer de rincer pendant 5 minutes. Appeler un centre antipoison/un médecin.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Rincer la peau à l'eau. Si des symptômes apparaissent, appeler un centre antipoison/un médecin.
- EN CAS D'INHALATION : Si des symptômes apparaissent, appeler un centre antipoison/un médecin.
- EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. Donner quelque chose à boire si la personne exposée est capable d'avaler. NE PAS faire vomir. Appeler un centre antipoison/un médecin.
- Les pyréthrinoides peuvent provoquer des paresthésies (brûlures et picotements de la peau sans irritation). Si les symptômes persistent : Consulter un médecin.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (égiers, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet dans un circuit de collecte approprié.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Conserver le récipient bien fermé dans un local sec et bien aéré.
- Récipient sous pression : Peut éclater s'il est chauffé. Ne pas percer ou brûler, même après utilisation. Protéger du soleil.
- Ne pas stocker à une température > 40°C.
- Tenir l'emballage à l'écart des sources de chaleur, des étincelles et des flammes nues.
- Durée de conservation : 24 mois.
- Tenir hors de portée des enfants et des animaux de compagnie.

6. Autres informations

-

7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP

7.1 Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel

Nom commercial

OS1	Marché: FR
ANTISECT C5	Marché: FR
IG CYP OS5	Marché: FR
L'ELFE INSECTICIDE ONE-SHOT RAMPANTS & VOLANTS	Marché: FR
BLASTOR INSECTICIDE ONE-SHOT RAMPANTS & VOLANTS	Marché: FR
INSECTICIDE RAMPANTS ET VOLANTS ONE-SHOT	Marché: FR
F-A56 INS	Marché: FR
AEROSOL OS CY	Marché: FR
INSTANTANE OS CY	Marché: FR
ACTO / MORTIS VOLANTS - RAMPANTS	Marché: FR
SUBITO INSECTICIDE CHOC VOLANTS RAMPANTS	Marché: FR
SUBITO INSECTICIDE CHOC VOLANTS	Marché: FR
SUBITO INSECTICIDE CHOC RAMPANTS	Marché: FR
1014OSP	Marché: FR

Numéro de l'autorisation

(Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 -
Autorisation nationale)

KAP4HOME OS5	Marché: FR
FR-0025027-0004 1-3	

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
(RS)- α -cyano-3phénoxybenzyl-(1RS)-cis,trans-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate (cyperméthrine)		Substance active	52315-07-8	257-842-9	0,54
Ethanol		Substance non active	64-17-5		19,46

Nom commercial

OS2	Marché: FR
ANTISECT C8	Marché: FR
IG CYP OS8	Marché: FR
AEROSOL ONE SHOT CY	Marché: FR
INSTANTANE CHOC CY	Marché: FR
ACTO / MORTIS SPÉCIAL VOLANTS - RAMPANTS	Marché: FR
SUBITO INSECTICIDE FLASH VOLANTS	Marché: FR

SUBITO INSECTICIDE FLASH RAMPANTS	Marché: FR
SUBITO TOUT INSECTES CHOC	Marché: FR
1014OSP2	Marché: FR
INSECTICHOC ONE SHOT	Marché: FR
NETINSECT ONESHOT	Marché: FR
KAP4HOME OS8	Marché: FR
CYPER OS	Marché: FR
FR-0025027-0005 1-3	

Numéro de l'autorisation

(Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 - Autorisation nationale)

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
(RS)- α -cyano-3phénoxybenzyl-(1RS)-cis,trans-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate (cyperméthrine)		Substance active	52315-07-8	257-842-9	0,87
Ethanol		Substance non active	64-17-5		19,13

1. Informations administratives sur le méta-RCP

1.1. Identificateur du méta-RCP

-

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

1-4

1.3 Type(s) de produit

TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

2. Composition du méta-RCP

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du méta-RCP

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
(RS)- α -cyano-3phénoxybenzyl-(1RS)-cis,trans-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate (cyperméthrine)		Substance active	52315-07-8	257-842-9	0,54 - 0,87

2.2. Type(s) de formulation du méta-RCP

Formulation(s)

AL - Liquide destiné à être utilisé sans dilution

3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP

Mention de danger

Conseils de prudence

4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - -

Type de produit	TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: - Nom commun: - Stade de développement: Pas de donnée
Domaine d'utilisation	Extérieur -
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: - Description détaillée: -
Taux et fréquences d'application	Taux d'application: - Dilution (%): - Nombre et fréquence des applications: -
Catégorie(s) d'utilisateurs	Grand public (non professionnel)
Dimensions et matériaux d'emballage	-

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

-

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

-

-

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP

5.1. Consignes d'utilisation

-

5.2. Mesures de gestion des risques

-

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

-

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

6. Autres informations

-

7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP

7.1 Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel

Nom commercial

-	Marché: FR
FR-0025027-0006 1-4	

Numéro de l'autorisation

(Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 - Autorisation nationale)

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
(RS)- α -cyano-3phénoxybenzyl-(1RS)-cis,trans-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate (cyperméthrine)		Substance active	52315-07-8	257-842-9	0,54

Nom commercial

-

Marché: FR

Numéro de l'autorisation(Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 -
Autorisation nationale)

FR-0025027-0007 1-4

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
(RS)- α -cyano-3phénoxybenzyl-(1RS)-cis,trans-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate (cyperméthrine)		Substance active	52315-07-8	257-842-9	0,87

1. Informations administratives sur le méta-RCP**1.1. Identificateur du méta-RCP**

Meta SPC5_EC

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

1-5

1.3 Type(s) de produit

TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

2. Composition du méta-RCP

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du méta-RCP

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
(RS)- α -cyano-3phénoxybenzyl-(1RS)-cis,trans-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate (cyperméthrine)		Substance active	52315-07-8	257-842-9	10,87 - 10,87

2.2. Type(s) de formulation du méta-RCP

Formulation(s)

SL - Concentré soluble

3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP

Mention de danger

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée (système nerveux).

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

Tenir hors de portée des enfants.

Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.

Ne pas respirer les aérosols.

Éviter le rejet dans l'environnement.

Consulter un médecin en cas de malaise.

Recueillir le produit répandu.

Éliminer le dans

4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - -

Type de produit	TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Nom commun: - Stade de développement: Pas de donnée
Domaine d'utilisation	Extérieur -
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: - Description détaillée: -
Taux et fréquences d'application	Taux d'application: - Dilution (%): - Nombre et fréquence des applications: -
Catégorie(s) d'utilisateurs	Grand public (non professionnel)
Dimensions et matériaux d'emballage	-

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

-

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

-

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

4.2 Description de l'utilisation

Utilisation 2 - Insectes volants et insectes rampants -pulvérisation de surface sous les bâtiments

Type de produit	TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Sous les bâtiments.
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Nom commun: Insectes volants Stade de développement: Adultes Nom scientifique: Nom commun: Insectes rampants Stade de développement: Adultes
Domaine d'utilisation	Extérieur Extérieur (sous les bâtiments).
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Pulvérisation Description détaillée: Pulvérisation des surfaces.

Taux et fréquences d'application

Taux d'application: 20 mL de produit dilué /m²
Dilution (%): 2% v/v dans l'eau.
Nombre et fréquence des applications:
Le produit doit être dilué à 2% v/v dans l'eau avant utilisation.

20 mL de produit dilué /m²

Une activité résiduelle a été démontrée jusqu'à 4 mois.

Catégorie(s) d'utilisateurs

Grand public (non professionnel)

Dimensions et matériaux d'emballage

Bouteille ou jerrycan en PEHD fluoré de 0,25 ; 0,5 et 1 L.

4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques

-

4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

-

4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP

5.1. Consignes d'utilisation

- Pulvériser le produit sous les bâtiments (vides sanitaires).
- Se conformer aux instructions utilisation.
- Traiter uniquement les surfaces infestées.
- Le produit dilué doit être agité avant et pendant l'utilisation.
- Ne pas utiliser le produit en continu.
- Laisser agir 24 à 72h en fonction du type de surface et d'espèces.
- Informer le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité d'un traitement.

5.2. Mesures de gestion des risques

- Ne pas appliquer le produit directement sur ou à proximité de denrées alimentaires, surfaces ou ustensiles qui pourraient être en contact avec les denrées ou les boissons destinées à la consommation (humaine ou animale) ou avec des animaux de rente.
- Tenir les chats éloignés des surfaces traitées. A cause de leur sensibilité particulière à la cyperméthrine (pyréthrinoides), le produit peut causer des réactions nocives sévères chez les chats.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Si des symptômes apparaissent, rincer à l'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Appeler un centre antipoison/un médecin.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Rincer la peau à l'eau. Si des symptômes apparaissent, appeler un centre antipoison/un médecin.
- EN CAS D'INHALATION : Si des symptômes apparaissent, appeler un centre antipoison/un médecin.
- EN CAS D'INGESTION : Si des symptômes apparaissent, appeler un centre antipoison/un médecin.
- Les pyréthrinoides peuvent provoquer des paresthésies (brûlures et picotements de la peau sans irritation). Si les symptômes persistent : Consulter un médecin.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet dans un circuit de collecte approprié.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Conserver le récipient bien fermé dans un local sec et bien aéré.
- Protéger du soleil.
- Protéger du froid.
- Ne pas stocker à une température > 40°C.
- Durée de conservation : 24 mois.
- Tenir hors de portée des enfants et des animaux de compagnie.

6. Autres informations

Ce produit contient de la cyperméthrine, substance dangereuse pour les abeilles.

7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP

7.1 Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel

Nom commercial

EC	Marché: FR
PARASECT CYP10	Marché: FR
IG SECTIHOCC CYP10	Marché: FR
INSECTICYP 10	Marché: FR
F-28 INS	Marché: FR
ACTO / MORTIS LIQUIDE CONCENTRÉ VOLANTS - RAMPANTS	Marché: FR
SUBITO INSECTICIDE CONCENTRE VOLANTS RAMPANTS	Marché: FR
SUBITO CONCENTRE ANTI-INSECTES	Marché: FR
1015C	Marché: FR

PIPEROCIDE CYP	Marché: FR
AQUASECT CYP	Marché: FR
KAP4HOME CYP10	Marché: FR
CYPER KILL	Marché: FR
Numéro de l'autorisation (Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 - Autorisation nationale) FR-0025027-0008 1-5	

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
(RS)- α -cyano-3phénoxybenzyl-(1RS)-cis,trans-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate (cyperméthrine)		Substance active	52315-07-8	257-842-9	10,87

1. Informations administratives sur le méta-RCP

1.1. Identificateur du méta-RCP

Meta SPC6

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

1-6

1.3 Type(s) de produit

TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

2. Composition du méta-RCP

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du méta-RCP

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
(RS)- α -cyano-3phénoxybenzyl-(1RS)-cis,trans-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate (cyperméthrine)		Substance active	52315-07-8	257-842-9	0,22 - 0,22
Ethanol		Substance non active	64-17-5		29,78 - 29,78

2.2. Type(s) de formulation du méta-RCP

Formulation(s)

AE- Générateur aérosol

3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP

Mention de danger

Aérosol extrêmement inflammable.
Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur
Provoque une sévère irritation des yeux.
Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
Tenir hors de portée des enfants.
Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.
Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

Se laver les mains soigneusement après manipulation.

Éviter le rejet dans l'environnement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.

Recueillir le produit répandu.

Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.

Stocker dans un endroit bien ventilé.

Éliminer le dans

4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Insectes volants et insectes rampants_ pulvérisation directe - Extérieur

Type de produit	TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Nom commun: Insectes volants Stade de développement: Adultes Nom scientifique: Nom commun: Insectes rampants Stade de développement: Adultes
Domaine d'utilisation	Extérieur -
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Pulvérisation Description détaillée: Pulvérisation directe sur les insectes.
Taux et fréquences d'application	Taux d'application: 2.5 g Dilution (%): - Nombre et fréquence des applications: 2,5 g de produit (=1 seconde de pulvérisation).

Catégorie(s) d'utilisateurs	Grand public (non professionnel)
Dimensions et matériaux d'emballage	Bidon d'aérosol en métal sans vernis interne avec type de valve VP 195 de 150 à 750 mL.

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

- L'utilisateur doit être informé qu'un délai pouvant aller jusqu'à 1 heure peut être observé avant la mort.

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

- A cause de leur sensibilité particulière à la cyperméthrine (pyréthrinoides), le produit peut causer des réactions nocives sévères chez les chats.

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

4.2 Description de l'utilisation

Utilisation 2 - Pulvérisation sur les surfaces – application localisée (insectes volants) ou dans les fissures et crevasses (insectes rampants) - Extérieur

Type de produit	TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Nom commun: Insectes volants Stade de développement: Adultes Nom scientifique: Nom commun: Insectes rampants Stade de développement: Adultes
Domaine d'utilisation	Extérieur -
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Pulvérisation Description détaillée: Pulvérisation sur les surfaces – application localisée (insectes volants) ou dans les fissures et crevasses (insectes rampants).
Taux et fréquences d'application	Taux d'application: 17.5 g/m ² Dilution (%): - Nombre et fréquence des applications: 17,5 g de produit /m ² (équivalent à 7 secondes /m ² et 1,4 seconde / m) Une activité résiduelle a été démontrée jusqu'à 4 mois.
Catégorie(s) d'utilisateurs	Grand public (non professionnel)
Dimensions et matériaux d'emballage	Bidon d'aérosol en métal sans vernis interne avec type de valve VP 195 de 150 à 750 mL.

4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques

- Laisser agir 24 à 72h en fonction du type de surface et d'espèces.
- Le produit doit être appliqué sur des surfaces restreintes non régulièrement lavées et à l'abri de la pluie.

4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

- Appliquer uniquement extérieur en zone couverte sur une surface imperméable dans des zones non susceptibles d'être mouillées (protégées de la pluie, des eaux de lavage, des inondations).
- Tenir les chats éloignés des surfaces traitées. A cause de leur sensibilité particulière à la cyperméthrine (pyréthrinoïdes), le produit peut causer des réactions nocives sévères chez les chats.

4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP

5.1. Consignes d'utilisation

- Se conformer aux instructions utilisation.
- Traiter uniquement les surfaces infestées.
- Ne pas utiliser le produit en continu.
- Informer le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité d'un traitement.

5.2. Mesures de gestion des risques

- Ne pas appliquer le produit directement sur ou à proximité de denrées alimentaires, surfaces ou ustensiles qui pourraient être en contact avec les denrées ou les boissons destinées à la consommation (humaine ou animale) ou avec des animaux de rente.
- Se laver les mains après utilisation.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer à l'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer de rincer pendant 5 minutes. Appeler un centre antipoison/un médecin.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Rincer la peau à l'eau. Si des symptômes apparaissent, appeler un centre antipoison/un médecin.
- EN CAS D'INHALATION : Si des symptômes apparaissent, appeler un centre antipoison/un médecin.
- EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. Donner quelque chose à boire si la personne exposée est capable d'avaler. NE PAS faire vomir. Appeler un centre antipoison/un médecin.
- Les pyréthrinoides peuvent provoquer des paresthésies (brûlures et picotements de la peau sans irritation). Si les symptômes persistent : Consulter un médecin.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet dans un circuit de collecte approprié.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Conserver le récipient bien fermé dans un local sec et bien aéré.
- Récipient sous pression : Peut éclater s'il est chauffé. Ne pas percer ou brûler, même après utilisation. Protéger du soleil.
- Ne pas stocker à une température > 40°C.
- Tenir l'emballage à l'écart des sources de chaleur, des étincelles et des flammes nues.
- Durée de conservation : 24 mois.
- Tenir hors de portée des enfants et des animaux de compagnie.

6. Autres informations

Ce produit contient de la cyperméthrine, substance dangereuse pour les abeilles.

7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP

7.1 Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel

Nom commercial

AE FC1	Marché: FR
PARASECT AC2	Marché: FR

L'ELFE INSECTICIDE SPECIAL RAMPANTS	Marché: FR
L'ELFE INSECTICIDE SPECIAL VOLANTS-RAMPANTS	Marché: FR
L'ELFE INSECTICIDE SPECIAL VOLANTS	Marché: FR
BLASTOR INSECTICIDE SPECIAL RAMPANTS	Marché: FR
BLASTOR INSECTICIDE VOLANTS-RAMPANTS	Marché: FR
BLASTOR INSECTICIDE SPECIAL VOLANTS	Marché: FR
INSECTICIDE ANTI-RAMPANTS	Marché: FR
INSECTICIDE ANTI-VOLANTS	Marché: FR
ACTO / MORTIS VOLANTS	Marché: FR
SUBITO AEROSOL ANTI VOLANTS RAMPANTS	Marché: FR
SUBITO AEROSOL FLASH ANTI VOLANTS	Marché: FR
SUBITO AEROSOL FLASH ANTI RAMPANTS	Marché: FR
123 MOUSTIQUES INSECTICIDES VOLANTS RAMPANTS	Marché: FR
1014D	Marché: FR
RAYO-INSECTE VOLANTS-RAMPANTS	Marché: FR
KAP4HOME AC2	Marché: FR

Numéro de l'autorisation

(Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 -
Autorisation nationale)

FR-0025027-0009 1-6

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
(RS)- α -cyano-3phénoxybenzyl-(1RS)-cis,trans-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate (cyperméthrine)		Substance active	52315-07-8	257-842-9	0,22
Ethanol		Substance non active	64-17-5		29,78

1. Informations administratives sur le méta-RCP

1.1. Identificateur du méta-RCP

Meta SPC7

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

1-7

1.3 Type(s) de produit

TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

2. Composition du méta-RCP

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du méta-RCP

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
(RS)- α -cyano-3phénoxybenzyl-(1RS)-cis,trans-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate (cyperméthrine)		Substance active	52315-07-8	257-842-9	0,22 - 0,22

2.2. Type(s) de formulation du méta-RCP

Formulation(s)

AL - Liquide destiné à être utilisé sans dilution

3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP

Mention de danger

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.

Éviter le rejet dans l'environnement.

Recueillir le produit répandu.

Éliminer le dans

4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Insectes volants et insectes rampants application localisée (insectes volants) ou dans les fissures et crevasses (insectes rampants) - Extérieur

Type de produit

TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

-

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique:
Nom commun: Insectes volants
Stade de développement: Adultes

Nom scientifique:

	Nom commun: Insectes rampants Stade de développement: Adultes
Domaine d'utilisation	Extérieur -
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Pulvérisation Description détaillée: Pulvérisation sur les surfaces – application localisée (insectes volants) ou dans les fissures et crevasses (insectes rampants).
Taux et fréquences d'application	Taux d'application: 20 mL/m ² Dilution (%): - Nombre et fréquence des applications: 20 mL de produit /m ² Une activité résiduelle a été démontrée jusqu'à 4 mois.
Catégorie(s) d'utilisateurs	Grand public (non professionnel)
Dimensions et matériaux d'emballage	Pulvérisateur à gâchette en PEHD (reference: Versaplast EU), 0,5 ; 0,75 et 1 L.

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

- Le produit doit être appliqué sur des surfaces restreintes non régulièrement lavées et à l'abri de la pluie.

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

- Appliquer uniquement extérieur en zone couverte sur une surface imperméable dans des zones non susceptibles d'être mouillées (protégées de la pluie, des eaux de lavage, des inondations).

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

4.2 Description de l'utilisation

Utilisation 2 - Insectes volants et insectes rampants - pulvérisation de surfaces sous les bâtiments - Extérieur

Type de produit

TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

-

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique:
Nom commun: Insectes volants
Stade de développement: Adultes

Nom scientifique:
Nom commun: Insectes rampants
Stade de développement: Adultes

Domaine d'utilisation

Extérieur
Extérieur (sous les bâtiments).

Méthode(s) d'application

Méthode d'application: Pulvérisation
Description détaillée:
-

Taux et fréquences d'application

Taux d'application: 20 mL/m²
Dilution (%): -
Nombre et fréquence des applications:
20 mL de produit /m²

	Une activité résiduelle a été démontrée jusqu'à 4 mois.
Catégorie(s) d'utilisateurs	Grand public (non professionnel)
Dimensions et matériaux d'emballage	Pulvérisateur à gâchette en PEHD (référence: Versaplast EU), 0,5 ; 0,75 and 1 L. Jerrycan pour recharge 5 L.

4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques

- Pulvériser le produit sous les bâtiments (vides sanitaires).

4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

-

4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP

5.1. Consignes d'utilisation

- Se conformer aux instructions utilisation.
- Traiter uniquement les surfaces infestées.
- Ne pas utiliser le produit en continu.
- Laisser agir 24 à 72h en fonction du type de surface et d'espèces.
- Informer le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité d'un traitement.

5.2. Mesures de gestion des risques

- Ne pas appliquer le produit directement sur ou à proximité de denrées alimentaires, surfaces ou ustensiles qui pourraient être en contact avec les denrées ou les boissons destinées à la consommation (humaine ou animale) ou avec des animaux de rente.
- Tenir les chats éloignés des surfaces traitées. A cause de leur sensibilité particulière à la cyperméthrine (pyréthrinoides), le produit peut causer des réactions nocives sévères chez les chats.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Si des symptômes apparaissent, rincer à l'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Appeler un centre antipoison/un médecin.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Rincer la peau à l'eau. Si des symptômes apparaissent, appeler un centre antipoison/un médecin.
- EN CAS D'INHALATION : Si des symptômes apparaissent, appeler un centre antipoison/un médecin.
- EN CAS D'INGESTION : Si des symptômes apparaissent, appeler un centre antipoison/un médecin.
- Les pyréthrinoides peuvent provoquer des paresthésies (brûlures et picotements de la peau sans irritation). Si les symptômes persistent : Consulter un médecin.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet dans un circuit de collecte approprié.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Conserver le récipient bien fermé dans un local sec et bien aéré.
- Protéger du soleil.
- Ne pas stocker à une température > 40°C.

- Durée de conservation : 12 mois.
- Tenir hors de portée des enfants et des animaux de compagnie.

6. Autres informations

Ce produit contient de la cyperméthrine, substance dangereuse pour les abeilles.

7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP

7.1 Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel

Nom commercial

RTU1	Marché: FR
PARACHOC C2	Marché: FR
IG SECTISTOP CYP2	Marché: FR
L'ELFE INSECTICIDE	Marché: FR
BLASTOR INSECTICIDE	Marché: FR
INSECTICIDE	Marché: FR
ACTO / MORTIS VOLANTS LIQUIDE	Marché: FR
SUBITO INSECTICIDE PAL VOLANTS RAMPANTS	Marché: FR
SUBITO INSECTICIDE VOLANTS PRÊT À L'EMPLOI	Marché: FR
SUBITO INSECTICIDE RAMPANTS PRÊT À L'EMPLOI	Marché: FR

Numéro de l'autorisation

(Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 -
Autorisation nationale)

1015VGE	Marché: FR
KAP4HOME CYP2	Marché: FR
FR-0025027-0010 1-7	

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
(RS)- α -cyano-3phénoxybenzyl-(1RS)-cis,trans-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate (cyperméthrine)		Substance active	52315-07-8	257-842-9	0,22